

région atlantique pour 1971 où figurent les conclusions et recommandations de ce dernier quant au développement de notre région de l'Atlantique? Dans l'affirmative, peut-il nous informer dans quelle mesure ce rapport se reflétera dans les objectifs gouvernementaux?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je l'ai certes lu. Il s'agit d'un excellent rapport et j'accepte beaucoup de ses conclusions. Quant à la consultation, elle a commencé avec trois des quatre premiers ministres des provinces de l'Atlantique et avec deux des trois premiers ministres des provinces des Prairies et j'espère consulter les autres dans les semaines à venir; c'est à ce moment-là qu'on fera connaître les résultats. Je participerai au débat sur l'Adresse et je donnerai à ce moment-là des détails au député, du moins je l'espère.

LA RÉSORPTION DU CHÔMAGE ET L'APPLICATION DE NOUVELLES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser une question au ministre des Finances. Il semble, d'après les indices actuels, que le nombre des chômeurs, en janvier de cette année, surpassera le nombre de 650,000 de janvier de l'année dernière, ce qui crée assurément une situation d'urgence. Le ministre peut-il donc nous dire s'il est prêt à participer au débat qui se déroule actuellement à la Chambre et à saisir l'occasion pour présenter à la Chambre une nouvelle stratégie économique afin de faire échec à la situation critique au Canada?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'espère que le préambule du député ne deviendra pas sa thèse. De toute façon, je participerai au débat et comme je l'ai dit plus tôt et comme le premier ministre l'a répété ce matin, j'ai l'intention de présenter un budget à la première occasion.

LE CHÔMAGE—LE GOUVERNEMENT ET LA DÉFINITION DU PLEIN EMPLOI

M. Allen Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, puis-je de nouveau m'adresser au ministre des Finances au sujet du chômage? Peut-il dire à la Chambre sur quelle définition du plein emploi le gouvernement se base pour formuler sa politique dans ce domaine? Nous ne savons même pas encore quelle est cette définition.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Oui, monsieur l'Orateur, je tenterai volontiers de le faire. Les députés de Trinity et de Don Valley ont parlé d'objectifs. Or, d'après le Conseil économique du Canada il faudrait compléter les objectifs visés en matière de prix et de chômage, par 13 ou 14 autres indicateurs. Pour ma part je considère que le plein emploi existe dans l'économie lorsque tout homme ou femme capable de travailler et vraiment en quête d'emploi peut en trouver.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Les députés admettront que ce genre de question et de réponse ressemblent plutôt à un débat et ne sont pas de mise pendant la période des questions. Ceci dit, le député peut poser une question supplémentaire.

Questions orales

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire est tout simplement celle-ci: quelle est cette définition calculée en pourcentage? S'agit-il de 1 p. 100, 2 p. 100, 3 p. 100 ou quoi alors?

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, l'honorable député ne comprend pas que la définition de plein emploi n'est pas une question de statistique, mais un objectif humain.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, car je n'ai pas entendu le ministre. A-t-il dit humain ou inhumain?

Une voix: Inhumain, en ce qui concerne le gouvernement actuel.

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

[Français]

LES POSTES

LE VOTE RELATIF AU RAPPORT DU COMITÉ DE CONCILIATION—DÉLÉGATION D'OBSERVATEURS AUX RÉUNIONS DES POSTIERS

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question complémentaire à celle que j'ai posée hier à l'honorable ministre des Postes.

L'honorable ministre sait-il que des assemblées seront tenues dans les grands centres quand le vote des postiers sera terminé, pour expliquer, semble-t-il, aux membres du syndicat des postiers la teneur exacte des résolutions qui ont fait l'objet du vote et ce que l'on compte faire pour eux? L'honorable ministre peut-il dire si son ministère enverra des observateurs à ces assemblées?

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, à la première partie de la question, je répondrai par l'affirmative; à la deuxième partie, la réponse est également affirmative, si nous sommes invités, à ces assemblées.

M. Beaudoin: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre peut-il dire s'il a manifesté aux chefs du syndicat le désir d'être invité à ces assemblées.

LE RAPPORT DU CONCILIATEUR AU SUJET DES MAÎTRES DE POSTE

[Traduction]

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Elle a trait à celle que j'ai posée hier au ministre des Postes. Est-il maintenant en mesure d'indiquer quand on déposera le rapport sur les autres importants entretiens en cours au sujet de l'Association canadienne des maîtres de poste?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je pense que l'honorable député, lorsqu'il parlait hier d'un rapport de conciliation au sujet des maîtres de postes confondait deux négociations en cours. Je sais que, relativement aux maîtres de poste, il n'y a pas de rapport de conciliation, et nous espérons pouvoir en arri-